

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2014

**SÉANCE DU 05 MAI 2014** - Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 26 avril 2014. L'an deux mil quatorze le cinq mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. RALLU Philippe, Maire de Sougé-le-Ganelon.

**Date d'affichage de la convocation** : 26 avril 2014

**ETAIENT PRÉSENTS** : MM. RALLU Philippe – MONNIER Pascal – BOBLET Daniel – Mme BEUCHER Sylvie – MM. MOUETAUX Patrick – DORNEAU Jean-Marc – COMMIN Cédric – BOULAY Gérard – GAUTHIER Mickaël – CHEMIN Loïc – Mme PITOU Peggy – M. DUGUÉ Stéphane -

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES** : M. GESLIN Daniel – Mmes BERT Florence – TROCHERIE Arlette -

**M. GESLIN Daniel a donné pouvoir à M. RALLU Philippe.**

**Mme BERT Florence a donné pouvoir à M. MONNIER Pascal.**

**Mme TROCHERIE Arlette a donné pouvoir à Mme BEUCHER Sylvie.**

♦ **Désignation du secrétaire de séance** : M. CHEMIN Loïc est désigné secrétaire de séance.

♦ **Adoption de l'ordre du jour** :

**Soumis à délibération** :

- Attribution du marché relatif aux travaux de mise aux normes de l'accessibilité de la salle polyvalente (présence de M. Delaroux Architecte Maître d'Œuvre)

**Non soumis à délibération** :

- Mission SPS travaux accessibilité salle polyvalente
- Informations diverses
- Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'ACCESSIBILITE DE LA SALLE POLYVALENTE :

Contrairement à ce qui avait été précisé à l'ordre du jour, M. le Maire fait part de l'absence excusée de M. Delaroux, Architecte Maître d'œuvre.

**DELIBERATION N°D20140505-057** (Présents : 12 – Votants : 15 - Pour : 15)

M. Le Maire présente au Conseil municipal le programme et le plan des travaux projetés dans le cadre de l'opération de mise aux normes de l'accessibilité de la salle polyvalente, inscrite au budget primitif 2014.

Il indique qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée conformément au code des marchés publics.

Il fait part du rapport d'analyse des offres établi par M. Delaroux, Architecte Maître d'œuvre de l'opération, suite à l'ouverture des plis intervenue le 25.04.2014 en présence des Membres de la

Commission d'Appel d'Offres, des membres de la commission Travaux et du Vice-Président de la commission Bâtiments communaux.

Le Conseil municipal, après examen du rapport et en avoir délibéré, à l'unanimité,

✓ décide d'attribuer le marché aux entreprises suivantes mieux-disantes :

• **Lot 1- Gros œuvre – VRD :**

Sté BTEM – P.A. de l'Océane 53 950 Louverné - Montant 18 923,77 € ht (base + option)

• **Lot 2 – Menuiseries extérieures aluminium :**

Sarl SPBM – 9 rue de haut Eclair 72610 Arçonnay - Montant 3 760 € ht

• **Lot 3 – Cloisons plâtre faux plafonds peintures :**

Sarl LEBAIN Fabien – 18 bis rue Saint Martin 72290 Souigné sous Ballon - Montant 8 798,38 € ht

• **Lot 4 – Menuiseries intérieures bois :**

Sarl SMA – Le Bourg 61320 Saint Martin des Landes - Montant 6 969 € ht

• **Lot 5 – Carrelage faïence :**

Sarl BLONDEAU Carrelages ZA de la Pécardière 72450 Montfort le Gesnois – Montant 3 924,52 € ht

• **Lot 6 – Plomberie ventilation :**

Entreprise PAYEN SAS– ZI 34 rue de Saint Pierre BP 59 72170 Beaumont sur Sarthe - Montant 13 919,69 € ht (base + variantes)

• **Lot 7 – Electricité chauffage :**

Entreprise EBI – La Brindossière Magny le Désert 61600 La Ferté Macé - Montant 5 851,17 € ht (base + variante sèche main JVD 811906)

✓ autorise le maire ou son représentant à signer le marché correspondant et tous documents s'y rapportant.

**MISSION SPS TRAVAUX ACCESSIBILITE SALLE POLYVALENTE :**

Le Maire fait part des 3 propositions reçues pour la mission **Coordination Sécurité Protection de la Santé (C.S.P.S.)** dans le cadre des travaux de mise aux normes d'accessibilité de la salle polyvalente.

Sur décision du Maire en application de la délibération D20140328-046 donnant délégation du Conseil municipal au Maire, l'offre de la **SARL PIERRE SPS**, moins disante, est retenue pour un montant de **870 € ht**.

**INFORMATIONS DIVERSES :**

◆ **Encart publicitaire livret comice agricole de Saint Paul le Gaultier :** Mme Sylvie Beucher chargée de la réalisation de l'encart propose de prendre une page entière, afin de valoriser davantage l'annonce des ventes de lots du lotissement.

**Montant :** 350 € (contre 160 € pour ½ page). Accord du Conseil.

♦ **Cérémonie du Mémorial Day au cimetière de Ste James (Manche) le 26 mai 2014** : A l'invitation de M. Jacky Emery, M. Rallu charge Mme Sylvie Beucher de représenter la commune et le Conseil municipal à cette cérémonie. Un dépôt de gerbes sera effectué sur les tombes des 3 aviateurs qui périrent dans le crash de leur avion sur la commune le 9 août 1944 : il s'agit du sergent William L. Nix, du mécanicien Van B. Hemeter, et du radio mitrailleur Milton P. Stoll (Avion Martin B 26 Marauder).

M. Maxime Trocherie, Président des AFN, accompagnera Mme Beucher à cette cérémonie.

♦ **Spectacle de l'Association « Les Lutins Sougéens »** : les Membres du Conseil municipal sont invités à l'avant-première du spectacle de marionnettes de l'association qui se déroulera le samedi 24 mai à 15h00 à la salle des associations. Réserver sa présence auprès de M. Xavier Bert.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

♦ M. Gauthier signale qu'une balise probablement heurtée par un véhicule rue des Frênes doit être redressée. Point à traiter par les services techniques.

La séance est levée à 22h20.

**Numéros d'ordre des délibérations prises : D20140505-057**

Le Secrétaire,  
Loïc CHEMIN.

Le Maire,  
Philippe RALLU.